

Inscription au Travail de Bachelor

Dans ce document le masculin est utilisé à titre générique,
tous les titres et fonctions doivent être entendus comme masculins et féminins

1. Présentation
2. Choix de l'enseignant
3. Procédure d'inscription au Travail de Bachelor
 - 3.1 Préinscription
 - 3.2 Inscription administrative
 - 3.3 Date du dépôt de la version finale
 - 3.4 Retrait de la session d'été
 - 3.5 Echec au Travail de Bachelor et seconde tentative
 - 3.6 Absence de rendu
4. Annexe « Liste des enseignants par (sous-)orientation »

Préambule

Ce document ne concerne que le Travail de Bachelor. Pour toute information relative à la Préparation au Travail de Bachelor merci de vous référer à la documentation et aux informations communiquées lors de la semaine intrasemestrielle (ou contacter la Dre Joëlle Salomon Cavin joelle.salomoncavin@unil.ch).

1. Présentation

Le Travail de Bachelor est le dossier qui couronne trois années d'études et qui anticipe l'obtention du titre de Baccalauréat ès Sciences (BSc) en géosciences et environnement. Il constitue la première véritable recherche scientifique que l'étudiant entreprend avant son master lui permettant de se familiariser avec la recherche et de développer son autonomie.

Ce travail est obligatoire pour les étudiants de 3ème année en géographie, sciences de l'environnement et géologie.

A la fin du Travail de Bachelor, les étudiants devraient être capables de :

- formuler et développer une question de recherche pertinente ;
- contextualiser une question de recherche dans la littérature scientifique ;
- structurer et mettre en œuvre une démarche scientifique par l'usage d'une méthodologie adéquate et par la récolte de données ;
- analyser et interpréter des données empiriques ou des textes ;
- identifier et manipuler les logiciels et les ressources (documents, articles, bases de données) pour les analyses en géosciences et l'environnement ;
- communiquer par écrit (texte, rapport, etc.) et le cas échéant en utilisant des diagrammes et des cartes un problème géographique, environnemental ou géologique ; présenter visuellement (posters, infographies, etc.) une question de recherche ainsi que les résultats qui s'y réfèrent

2. Choix de l'enseignant

L'étudiant a la responsabilité de trouver un thème de Travail de Bachelor qu'il discute avec un enseignant du domaine concerné.

Pour réaliser son Travail de Bachelor, l'étudiant choisit un enseignant de la liste annexée (point 4) qui est rattaché, en principe, à sa sous-orientation (orientation pour la géologie). L'étudiant qui souhaiterait réaliser son Travail de Bachelor avec un autre encadrant (chargé de cours, maître assistant, 1^{er} assistant, etc.) devra obtenir son accord puis être validé par l'Ecole. Selon les cas, un rapporteur devra être proposé par l'étudiant, puis désigné (validé) par l'Ecole.

Pour procéder à l'inscription administrative au Travail de Bachelor (cf. point 3.2), l'accord formel préalable de l'enseignant est obligatoire et de la responsabilité de l'étudiant.

A partir du 16 décembre, la liste des étudiants inscrits au Travail de Bachelor sera envoyée à chaque enseignant concerné. Si un enseignant constate qu'il n'a pas donné son accord à un étudiant figurant sur sa liste, il sera en droit de le refuser.

3. Procédure d'inscription au Travail de Bachelor

3.1 Préinscription sur Moodle

L'étudiant procède à une préinscription sur Moodle, dans l'espace « Cours de préparation au Travail de Bachelor » dans la section « Préinscription au Travail de Bachelor », où il indiquera le nom de l'enseignant pressenti pour encadrer son Travail de Bachelor ainsi qu'une brève esquisse de son projet. La préinscription est ouverte du 15 au 31 octobre. La clé d'accès à Moodle sera communiquée par e-mail quelques jours avant l'ouverture.

Au plus tard 10 jours après la fin de semaine intrasemestrielle (semaine 8), l'étudiant sera contacté par l'enseignant qui lui confirmera s'il entend l'encadrer pour la réalisation de son Travail de Bachelor. Dans le cas contraire, il orientera l'étudiant vers un collègue.

3.2 Inscription administrative sur MyUnil

L'inscription au Travail de Bachelor est ouverte du **1^{er} au 15 décembre**. L'étudiant procède à l'inscription via le site de la Faculté (www.unil.ch/gse > Vous êtes...> Etudiant > Inscription aux cours & épreuves) et suit la procédure suivante :

- 1) Lire et accepter le contrat ;
- 2) Sélectionner « Inscription au Travail de Bachelor » ;
- 3) Remplir le formulaire en sélectionnant le nom de l'enseignant. Le titre par défaut est « Travail de Bachelor » et ne peut pas être modifié ;
- 4) Valider l'inscription en cliquant sur « Enregistrer mon inscription » en bas de la page. Pour recevoir un mail de confirmation, cliquer sur le bouton prévu à cet effet.

L'inscription sera visible dans le dossier académique de l'étudiant sur MyUnil.

Attention, durant la période d'inscription, l'étudiant peut à tout moment modifier les informations mentionnées sur le formulaire (veiller à bien enregistrer les corrections). Une fois la période d'inscription terminée, plus aucune inscription / modification / retrait ne pourra être accepté.

3.3 Date du dépôt de la version finale

L'étudiant transmet la version finale du Travail de Bachelor, la bibliographie et les annexes à son directeur de travail au plus tard le **15 juin**. L'infographie doit être rendue pour le 20 juin.

Ces rendus sont obligatoires.

La semaine qui suit la fin de la session d'examens d'été (juin-juillet), les infographies font l'objet d'une exposition à laquelle l'étudiant est tenu de participer.

3.4 Retrait de la session d'été

Si l'étudiant est empêché, pour cas de force majeure, de respecter les délais susmentionnés (15 et 20 juin), il en informe rapidement, mais au plus tard d'ici au 15 juin, son directeur de travail de même que le secrétariat du Bachelor et transmet un justificatif.

Sa demande de retrait sera examinée par la Direction de l'École des GSE qui rendra une décision.

Si le retrait est accepté, l'étudiant sera autorisé à se réinscrire à une session ultérieure. Si l'étudiant autorisé à se retirer choisit de se réinscrire à la session d'automne (août – septembre), il veillera à s'assurer de la disponibilité de son superviseur pendant l'été.

Le délai de rendu pour le Travail de Bachelor (bibliographie et annexes) et l'infographie à la session d'automne est fixé au **25 août**.

3.5 Echec au Travail de Bachelor et seconde tentative

En cas d'échec au Travail de Bachelor, l'étudiant bénéficie d'une seconde tentative.

Pour sa seconde tentative, l'étudiant peut choisir de présenter son travail à l'une des trois sessions régulières d'examens (automne, hiver ou été). Il peut suivre à nouveau la semaine de préparation au Travail de Bachelor.

Pour sa seconde tentative, l'étudiant peut présenter une version améliorée de son travail de première tentative avec le même directeur ou choisir un autre superviseur. Dans les deux cas, il informe le directeur qui l'a encadré lors de sa première tentative.

Si l'étudiant choisit de se réinscrire à la session d'automne (août – septembre), il veillera à s'assurer de la disponibilité de son superviseur pendant l'été.

Le délai de rendu pour le Travail de Bachelor (bibliographie et annexes) et l'infographie à la session d'automne est fixé au **25 août**.

En cas de second échec, un échec définitif sera prononcé.

3.6 Absence de rendu

L'étudiant qui ne rend pas son Travail de Bachelor (annexes, bibliographie et infographie comprises) dans les délais recevra un 0 et un échec sera imputé à ce travail. En cas de second échec, un échec définitif sera prononcé.

Validée par le Conseil de l'École, le 7 avril 2016, modifiée le 25 mai 2018, le 26 avril 2019, le 14 avril 2021, le 31 mars 2022, le 28 avril 2022, le 30 août 2022, le 28 octobre 2022, le 27 avril 2023
Entrée en vigueur, le 20 septembre 2016

4. Annexe « Liste des enseignants FGSE par (sous-)orientation » (mis à jour le DATE)

Orientation Géographie	Orientation Sciences de l'environnement	Orientation Géologie
<i>Sous-orientation géographie humaine</i>	<i>Sous-orientation sciences humaines et sociales de l'environnement</i>	
Bavaud, François	Arnsperger, Christian	Adatte, Thierry
Chanteloup, Laine	Boisvert, Valérie	Bussy, François
Clivaz, Christophe	Chanteloup, Laine	Daley, Allison
Delabarre, Muriel	Clivaz, Christophe	De Anna, Pietro
Kaiser, Christian	Favre, Anne-Christine *	Derron, Marc-Henri
Kébir, Leïla	Hess, Gérald	Epard, Jean-Luc
Kull, Christian	Kébir, Leïla	Hetényi, György
Mager, Christophe	Kull, Christian	Holliger, Klaus
Müller, Martin	Mager, Christophe	Irving, James
Pollard, Julie *	Pollard, Julie *	Jaboyedoff, Michel
Rérat, Patrick	Reynard, Emmanuel	Jaccard, Samuel
Reynard, Emmanuel	Salomon Cavin, Joëlle	Jouvet, Guillaume
Rozenblat, Céline	Steinberger, Julia	Linde, Niklas
Ruegg, Jean	Swaton Sophie	Marin Carbonne, Johanna
Salomon Cavin, Joëlle	Tola Miriam	Müntener, Othmar (<i>pas disponible en 23-24</i>)
Stock, Mathis		Pilet, Sébastien
Véron, René		Podladchikov, Yury
Walters, Gretchen		Quintal, Beatriz
		Samsu, Anindita
		Schmalholz, Stefan
		Vennemann, Torsten
<i>Sous-orientation géographie physique</i>	<i>Sous-orientation sciences naturelles de l'environnement</i>	
Grand, Stéphanie	Berg, Jasmine	
Guisan, Antoine	Beucler, Tom	
Kaiser, Christian	Chèvre, Nathalie	
King, Georgina	De Anna Pietro	
Lane, Stuart / Antoniazza, Gilles	Derron, Marc-Henri	
Lambiel, Christophe (<i>pas disponible en 23-24</i>)	Domeisen, Daniela	
Mariéthoz, Grégoire (<i>pas disponible en 23-24</i>)	Grand, Stéphanie	
Perga, Marie-Elodie	Guisan, Antoine	
Reynard, Emmanuel	Holliger, Klaus	
Vittoz, Pascal	Irving, James	
	Jaboyedoff, Michel	
	Keiluweit, Marco	
	Lambiel, Christophe (<i>pas disponible en 23-24</i>)	
	Lane, Stuart / Antoniazza, Gilles	
	Linde, Niklas	
	Mariéthoz, Grégoire (<i>pas disponible en 23-24</i>)	
	Perga, Marie-Elodie	
	Quintal, Beatriz	
	Vennemann, Torsten	
	Vittoz, Pascal	

* sous réserve de l'accord préalable de l'enseignant

Les enseignants indisponibles en 2023-2024 bénéficient d'un congé scientifique. Néanmoins, ils peuvent être contactés. Dans la mesure du possible, ils pourront aiguiller l'étudiant vers un membre de leur groupe de recherche. La page www.unil.ch/qse > Recherche > [webmapping](#) et le plan d'études vous renseignent sur les domaines d'expertise des enseignants.